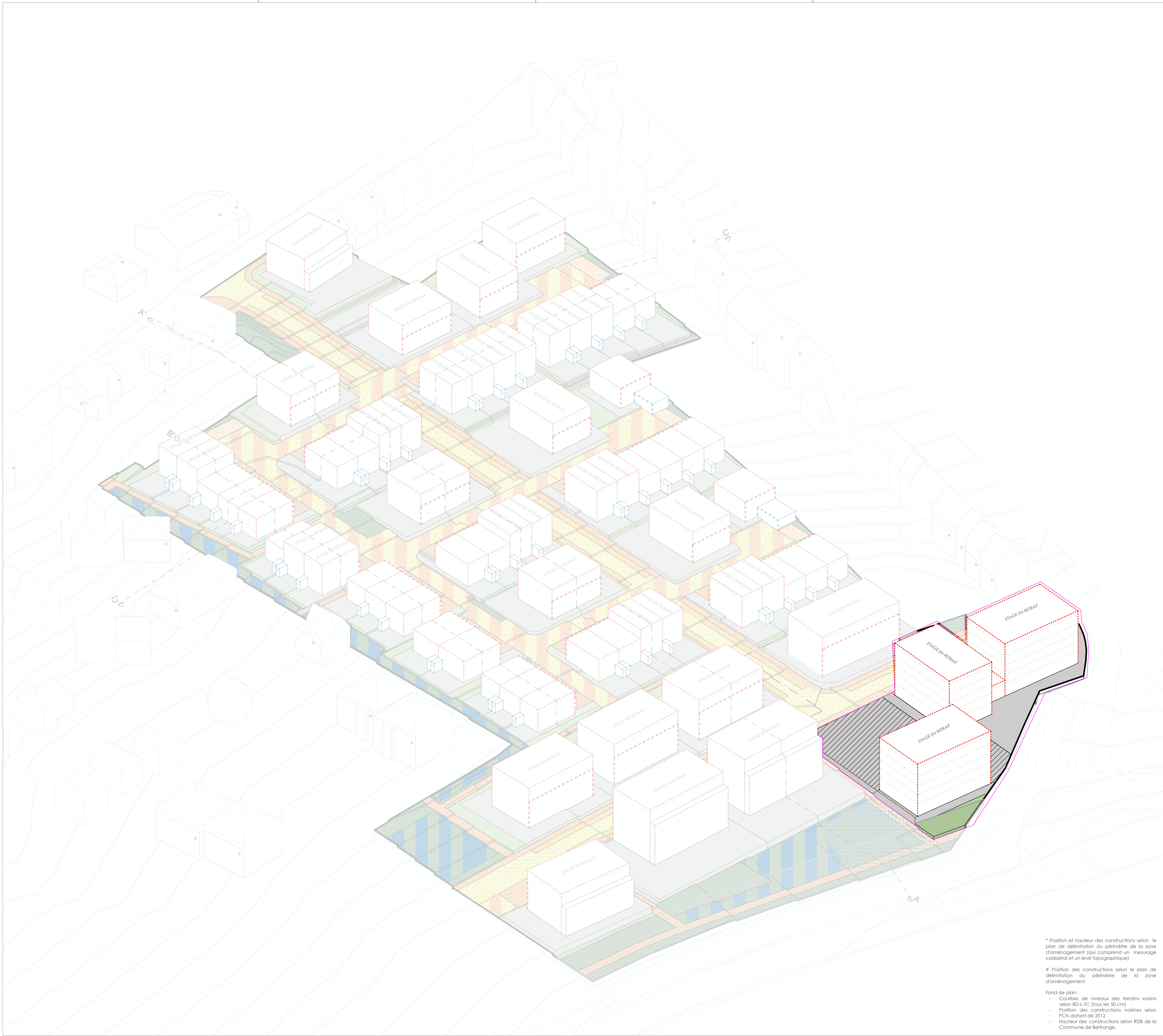
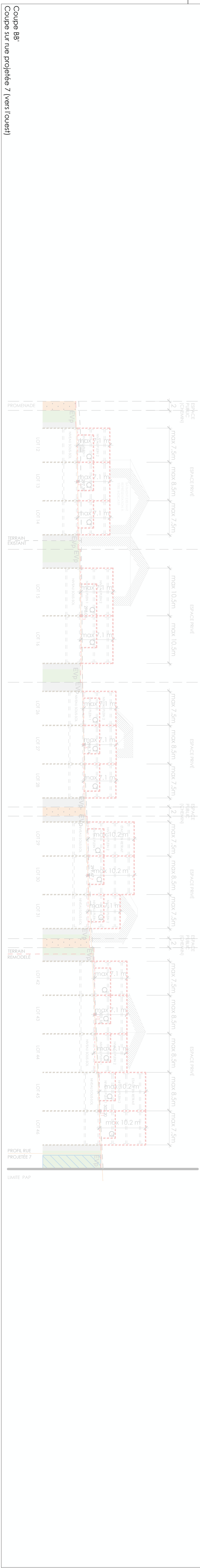
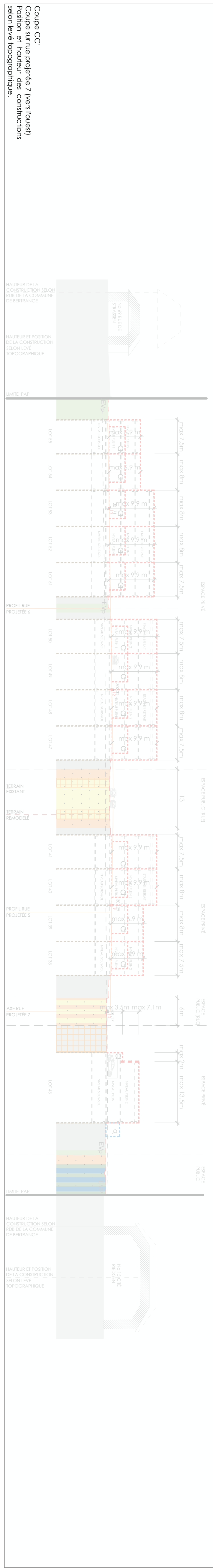




Légende-type du plan d'aménagement particulier

Représentation schématique du degré d'utilisation du sol par lot ou îlot

LOT/LOT	Surface d'emprise au sol [m²]			Surface du lot / de l'îlot [ares]		
	min.	max.	type	min.	max.	type
Surface de scellement du sol [m²]	min.	max.	type	min.	max.	type
	min.	max.	type	min.	max.	type
Type de toiture	min.	max.	type	min.	max.	type
	min.	max.	type	min.	max.	type
Type, disposition et nombre des constructions	min.	max.	type	min.	max.	type
	min.	max.	type	min.	max.	type

Hauteur des constructions [m]

Délimitation du PAP et zones du PAG

— délimitation du PAP
--- délimitation des différentes zones du PAG

Courbes de niveau

--- terrain existant
--- terrain remodelé

Nombre de niveaux

I, II, III, ... nombre de niveaux pleins
+1,2...R nombre d'étages en retrait
+1,2...C nombre de niveaux sous combles
+1,2...S nombre d'étages en sous-sol

Hauteur des constructions

hc-x hauteur à la corniche de x mètres
ha-x hauteur à l'acrotère de x mètres
hf-x hauteur au faîte de x mètres

Types, dispositions et nombre des constructions

onc constructions en ordre contigu
onc constructions en ordre non contigu
x-mi x maisons isolées
x-mj x maisons jumelées
x-mb x maisons en bande

Types et nombres de logements

x-u x logements de type unifamilial
x-b x logements de type bifamilial
x-c x logements de type collectif

Formes de toitures

tp toiture plate
tx (y/x/z%) toiture à x versants, degré d'inclinaison
orientation de la falte

Gabari des immeubles (plan / coupes)

alignement obligatoire pour constructions destinées au séjour prolongé
limites de surfaces constructibles pour constructions destinées au séjour prolongé
alignement obligatoire pour dépendances
limites de surfaces constructibles pour dépendances
limites de surfaces constructibles pour constructions souterraines
limites de surfaces constructibles pour avant-corps

Délimitation des lots / îlots

lot projeté
terrains cédés au domaine public communal

Degré de mixité des fonctions

min x% pourcentage minimal en surface construite brute à dédier au logement par construction
x% y% pourcentage minimal et maximal en surface construite brute de logement par construction
x% y% pourcentage obligatoire en surface construite brute de logement par construction

Espaces extérieurs privés et publics

Evp espace vert privé
EVP espace vert public
ADJ aire de jeux ouverte au public
espace extérieur pouvant être scellé
voie de circulation motorisée
espace pouvant être dédié au stationnement
chemin piéton / piste cyclable / zone piétonne
voie de circulation de type zone résidentielle ou zone de rencontre

Plantations et murets

arbre à moyenne ou haute tige projeté / arbre à moyenne ou haute tige à conserver
haie projetée / haie à conserver
muret projeté / muret à conserver

Servitudes

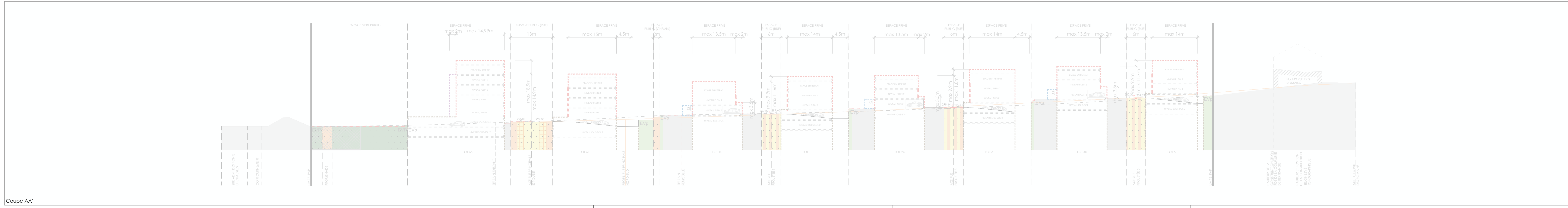
servitude de type urbanistique
servitude écologique
servitude de passage
élément bâti ou naturel à sauvegarder

Infrastructures techniques

retenoir à ciel ouvert pour eaux pluviales
canalisation pour eaux pluviales
canalisation pour eaux usées
fossé ouvert pour eaux pluviales

Légende supplémentaire

zone d'accès possible aux constructions souterraines (à titre indicatif)
canalisations des eaux mixtes existantes à déplacer
canalisations des eaux mixtes déplacées
bassin de rétention enterré pour eaux pluviales
servitude technique (canalisation)
limites de surfaces constructibles pour constructions destinées au séjour prolongé et dépendances
constructions existantes à démolir
espace privé à caractère public
point de référence des constructions par groupe de lots
limites de surfaces constructibles pour dépendances de type "abris de jardin"
zone non aedificandi (Ponts et Chaussées)



PROJET

3° Modification ponctuelle du PAP approuvé "Cité Pourpelt" (approuvé le 23 juillet 2020, ref: 18169/61C)
sect. A de Bertrange, Commune de Bertrange

PLAN PP

1360-PAP-02a
version coordonnée

DATE	14.10.2020	ECHELLE	1 : 500	DESIGN	JB	VERBIE	HE
MRP	14.10.2020	FILE	1360-PAP-02110-14-3F-Mapa PAP Pourpelt, non coordonnée.dwg				

Partie Graphique du PAP

MODIFICATIONS / AJUSTEMENTS			
NO.	DATE	PAR	OBJET
1	23.07.2020	HE	Approuvé par le Ministère de l'Intérieur le 23 juillet 2020, ref: 18169/61C.
2	14.10.2020	JB	Modification ponctuelle du PAP "Pourpelt" approuvé par le Ministère de l'Intérieur le 23 juillet 2020, ref: 18169/61C.
3	14.10.2020	JB	Modification ponctuelle du PAP "Pourpelt" approuvé par le Ministère de l'Intérieur le 23 juillet 2020, ref: 18169/61C.

ARCHITECTE

architecture + aménagement s.a.

Bureau d'Architecture
10, rue de la Liberté
L-1011 Luxembourg
Tél: +352 26 26 26 26
Fax: +352 26 26 26 26
Email: info@aa.lu, web: www.aa.lu

a+a